



## **Rapport d'activité 2020**

**Accueil BLANCARDE**

37 Traverse de la Trévaresse

13012 Marseille

# Sommaire

<b>I- Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>II- Caractéristiques du public.....</b>	<b>4</b>
1. Typologie des ménages hébergés à l'Accueil BLANCARDE :.....	4
2. Les problématiques dominantes des personnes accueillies en 2020 .....	6
<b>III- les partenaires prescripteurs des orientations : .....</b>	<b>8</b>
<b>IV- Les trajectoires résidentielles à l'entrée des personnes présentes en 2020 : .....</b>	<b>10</b>
<b>V- Accueil et accompagnement vers l'accès au logement autonome adapté : .....</b>	<b>11</b>
1-L'orientation via le SIAO .....	11
2-Les entretiens de diagnostic social .....	11
3. L'animation d'une plateforme partenariale : .....	12
4- La participation à la vie du centre : .....	13
<b>VI- les ateliers thématiques : .....</b>	<b>14</b>
1-Les ateliers collectifs : .....	14
2-Les ateliers individuels.....	16
<b>VII- L'aide alimentaire aux personnes accueillies sans revenus.....</b>	<b>17</b>
<b>VIII- Les destinations à la sortie .....</b>	<b>18</b>
1- L'accompagnement vers l'accès au logement autonome .....	18
2- Les ressources à la sortie : .....	19
3- Les destinations à la sortie : .....	19
<b>IX. Le renforcement de capacités des professionnels .....</b>	<b>20</b>
1-Les ressources humaines : .....	20
2-Les formations : .....	20
3-Les séances d'analyse de la pratique : .....	21
<b>X- Conclusion : .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>23</b>
<b>B- Quelques parcours de résidents .....</b>	<b>24</b>

## I- Introduction

Dans le secteur du social comme dans beaucoup d'autres, l'année 2020 a été fortement impactée par la pandémie de la COVID 19. Le confinement du mois de mars avec l'arrêt d'activités dans plusieurs entreprises et la mise en place de mesures sanitaires strictes, limitant les rapports interpersonnels, ont affecté les personnes accueillies et les professionnels. L'établissement a poursuivi son fonctionnement dans le cadre d'un plan de continuité de l'activité.

Pour rappel l'Accueil BLANCARDE est un centre d'accueil d'urgence et de stabilisation (CHUS) ouvert en 2014 avec une capacité d'hébergement de trente-trois (33) personnes (femmes et hommes de 18 à 30 ans) avec animal de compagnie.

Les personnes sont accueillies en chambre individuelle garantissant intimité et liberté d'accès à l'établissement et aux parties communes (sanitaires, cuisine, salle à manger, salon...). L'Accueil BLANCARDE est l'un des neuf établissements et services de l'Association pour la Réadaptation Sociale ARS dont le siège social est au 6 rue des Fabres dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Marseille.

En 2020 l'Accueil BLANCARDE a poursuivi ses objectifs (les mêmes depuis sa création) à savoir :

- **Accueillir, héberger des personnes isolées** (orientées par le SIAO et ayant un référent social extérieur à l'établissement) ;
- **constituer un lieu ressource** et de synergie pour ces personnes et les partenaires de l'accompagnement (social, professionnel, culture, santé ...)
- **Garantir l'accès aux Droits des personnes hébergées** en facilitant et en rendant effectifs les droits essentiels (logement, santé, emploi, ressources, formation, ...).

Cette année, l'établissement a accueilli soixante-dix-sept (77) personnes et quarante-six (46) sorties vers diverses destinations (logement, hébergement plus pérenne, ...).

## II- Caractéristiques du public

### 1. Typologie des ménages hébergés à l'Accueil BLANCARDE :

Tout ménage, (personne seule homme ou femme) dont l'âge est compris entre 18 à 30 ans, en besoin d'hébergement et de mise à l'abri peut être admis à l'Accueil BLANCARDE. L'hébergement en conformité avec le projet social de l'établissement est inconditionnel. La personne pouvant être accueillie avec un animal de compagnie.

Le 31 décembre 2019 vingt-neuf (29) personnes étaient présentes dans l'établissement.

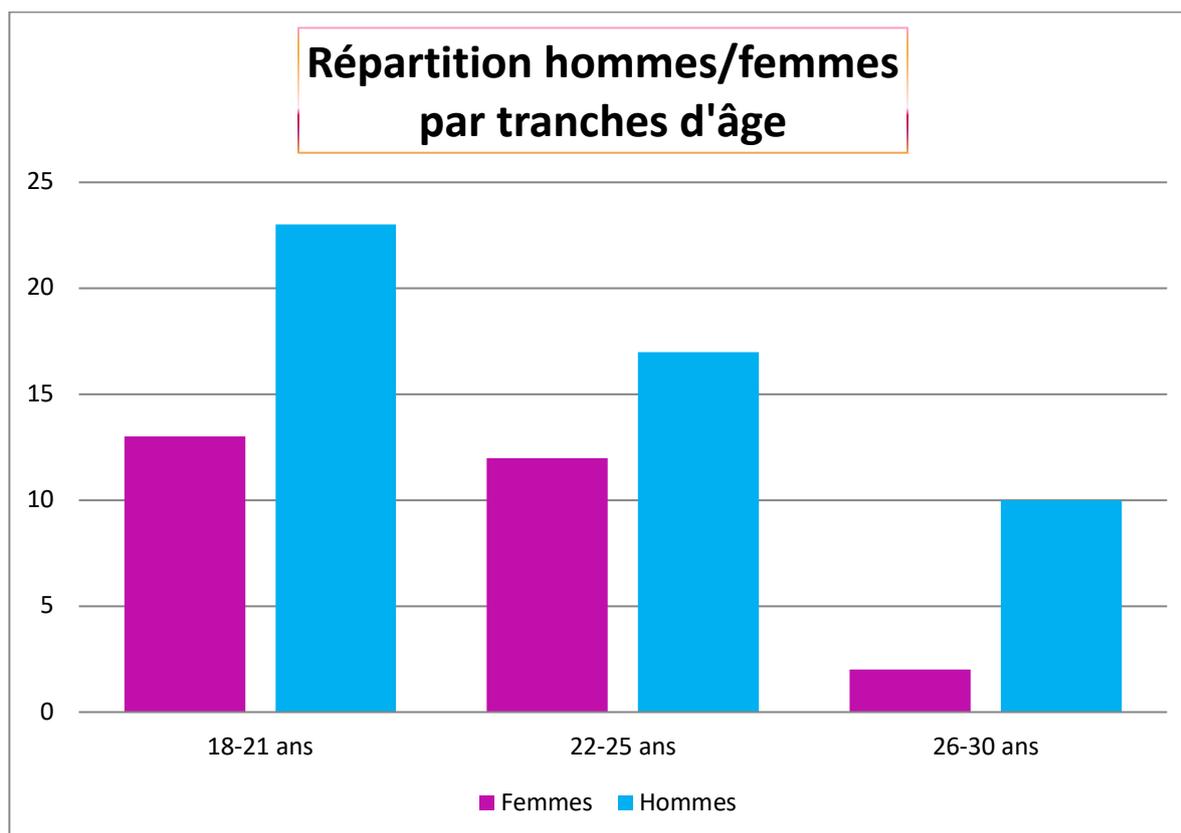
En 2020, il y a eu quarante-huit (48) nouveaux accueils, pour un effectif cumulé de soixante-dix-sept (77) personnes hébergées. Les 77 personnes accueillies se composent de 27 femmes et 50 hommes.

Age	Femmes	Hommes	TOTAL
18-21 ans	13	23	36
22-25 ans	12	17	29
26-30 ans	2	10	12
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>50</b>	<b>77</b>

**Nombre d'hébergés par tranche d'âge et par sexe - 2020**

La tranche d'âge 18-21ans est la plus représentée avec 36 personnes, contrairement à l'année dernière ou la dominance était la tranche des 22-25 ans qui cette année sont au nombre de 29 (12 femmes et 17 hommes).

Ces chiffres mettent en exergue la problématique de la difficulté des jeunes majeurs dans l'insertion en général et par rapport à l'accès au logement en particulier.



### Répartition par tranche d'âge Homme/Femme 2020

Les plus de 26 ans (jusqu'à 30 ans) sont au nombre de 12 hébergées. Avec seulement 2 femmes cette année, nous observons une baisse de leur présence dans l'établissement sur les 3 dernières années. L'observation se poursuivra les années à venir afin d'affiner la recherche sur la problématique de l'accès des jeunes femmes à un logement autonome.

Les places femmes sont restées longtemps vacantes malgré le nombre de place (11 pour 22 pour les hommes) limité.

Les soixante-dix-sept (77) personnes accueillies cette année proviennent de différents horizons géographiques. Quarante-quatre (44) personnes sont originaires de France. Neuf (9) personnes d'origine afghane, vingt-une (21) viennent d'Afrique, une (1) de Russie, une (1) de Géorgie et une (1) d'Albanie.

Les personnes qui viennent d'Afrique sont issues de dix (10) pays : Algérie (2), Côte-d'Ivoire (1), Comores (2), Érythrée (1), Guinée (3), Nigéria (5), Mali (2), Maroc (2), Sierra Leone (1), Soudan (1) et Tchad (1).

Les principales caractéristiques qu'on retrouve chez ces ménages sont, un parcours migratoire complexe, une vie à la rue, dans des squats, dans une voiture ou errant sur les plages (avec

parfois un compagnon chien ou chat) à la recherche d'un d'hébergement plus confortable. Eprouvées mentalement et physiquement par ce mode de vie elles ont besoin d'un temps, d'un lieu pour se « poser ». Cette période dite de stabilisation est nécessaire afin de se requinquer psychiquement et physiquement préalable à tout projet d'insertion socioprofessionnelle.

<b>Zone de provenance</b>	<b>Nombre</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
UE : France exclusivement	44	21	23
Hors UE : Afrique, Russie, Géorgie, Albanie	33	6	27

**Tableau pays de provenance ménages 2020**

## 2. Les problématiques dominantes des personnes accueillies en 2020 :

Le manque de d'hébergement ou de logement n'est pas la seule problématique des personnes accueillies dans l'établissement. Ces problématiques ressortent dès le premier contrat d'objectifs élaboré avec la personne une semaine après son arrivée.

Le contrat d'objectifs issu du diagnostic social permanent est actualisé à chaque entretien entre la personne hébergée et le travailleur social. C'est l'outil (avec d'autres) qui permet d'évaluer la situation individuelle de chaque ménage et d'élaborer de commun accord des objectifs précis dans un temps bien défini. L'analyse des différentes situations a permis de distinguer les problématiques dominantes :

### ➤ *L'accès aux droits communs :*

La vie à la rue sans hébergement décent n'encourage pas les personnes dans leurs démarches administratives. Plusieurs ménages à l'admission n'ont pas les droits ouverts :

- à la CSS permettant de prendre en charge les frais liés à la santé ;
- au RSA permettant d'avoir un revenu ;
- à l'accès au logement (déclaration d'impôts, acquisition du numéro unique départemental de demande de logement social, ...).
- à la formation professionnelle (inscriptions mission locale et/ou Pôle Emploi

➤ ***L'insuffisance de qualification professionnelle et de revenu :***

Les ressources des personnes accueillies dans le centre sont celles d'un travailleur pauvre voire précaire. Elles varient entre 140€ (allocation de formation) et 1 000€ (salaire).

➤ ***La détérioration des liens sociaux :***

Les personnes orientées à l'Accueil BLANCARDE sont dans la majorité en rupture de liens familiaux et ou amicaux. C'est le début d'un parcours d'urgence dont l'errance résidentielle. La personne se retrouve dans une recherche quotidienne d'un hypothétique lieu pour « passer la nuit ». Avec les difficultés d'obtenir une place via le 115, « *le 115 est saturé* », l'hébergement d'urgence devient un luxe au regard des nuits passées dans la voiture, à la belle étoile dans les environs de la gare St Charles ou dans un squat.

Trente-quatre (34) personnes sont parties du domicile familial avant leur admission à l'Accueil BLANCARDE. Trente-huit (38) étaient en situation d'urgence (structures d'urgence, rue et autres squats).

On retrouve dans cette dernière situation plusieurs personnes qui n'ont pas leur famille en France. Elles vivent avec un multiple traumatisme, d'avoir quitté sa famille, son village, son pays et se retrouver seul à devoir s'intégrer dans une société avec ses codes sociaux et une culture différente des siennes.

Dans les deux situations il y a le sentiment d'être seul et de manque d'affection. Ce sentiment tendre qui fait qu'on s'attache à quelqu'un (famille ou quelqu'un qu'on aime) participe à la construction sociale de chacun.

La rupture d'hébergement chez un tiers (parents ou ami-e-s) laisse souvent des traces psychologiques (situation de dépendance, conflits liés à promiscuité, ...) en plus de celles physiques de la vie à la rue.

### III- les partenaires prescripteurs des orientations :

A l'instar des autres années, les prescripteurs ont été les structures qui sont dans soit l'accompagnement social global hors logement/hébergement (milieu ouvert CHRS, ADDAP 13, ...) ou spécialisées dans l'accompagnement emploi/formation (Mission locale par exemple).

#### ➤ **Les prescripteurs œuvrant dans le cadre d'un accompagnement social sans hébergement :**

L'approche par la rencontre se fait à travers une sollicitation et une libre adhésion de la personne avec le travailleur social. Les premières rencontres se font le plus souvent dans la rue (ADDAP 13) ou sur site au sein des structures (milieux ouverts CHRS ARS et ANEF, MDS).

Ces deux CHRS ont le plus fort taux de prescriptions avec vingt-quatre (24) personnes orientées. L'ADDAP 13 a prescrit l'orientation de huit (8) personnes. Le rôle du prescripteur est très important car c'est lui en tant que référent qui continue le suivi social de la personne après son admission. En effet, les professionnels de l'Accueil BLANCARDE ne font pas d'accompagnement social (cf. projet social de l'établissement). Ils maintiennent cependant un lien étroit avec le référent social et le ménage pour une pertinence du suivi permettant l'effectivité des droits en vue d'une orientation vers un logement autonome adapté.

Les Accueils de Jour ont prescrit quatre (4) orientations. Les Maisons Départementales de la Solidarité MDS ont orienté six (6) personnes. Le GEPIJ, une (1) personne.

#### ➤ **Les prescripteurs spécialisés dans l'emploi/formation l'accompagnement de réfugiés :**

La Mission Locale, qui a prescrit l'orientation de sept (7) personnes et l'Association d'Aide Aux Jeunes Travailleurs (AAJT) service statutaire a orienté huit (8) personnes.

Les CADA ont été prescripteurs pour deux (2) personnes.

Contrairement aux autres années, Pôle Emploi et l'OFII n'ont fait aucune prescription cette année.

#### ➤ **Les prescripteurs spécialisés dans le domaine de la santé :**

L'APHM à travers le CSAPA Ste Marguerite comme l'hôpital Édouard Toulouse a été prescripteurs chacun d'une personne. Dont une des deux personnes était déjà présente en 2019.

➤ **Les prescripteurs de l'hébergement d'urgence :**

Le SIAO avec le dispositif PSU (personnes sortant de l'urgence) a facilité l'orientation de 6 personnes par ailleurs suivies par d'autres établissements.

L'Amicale du Nid ADN qui accompagne vers l'insertion les personnes en situation ou en danger de prostitution a orienté trois (3) personnes toutes 3 présentes en 2019.

La Fondation St Jean de Dieu à travers son centre d'hébergement d'urgence Forbin, a fait trois (3) prescriptions.

➤ **Les autres structures :**

L'APCARS, la Fondation St Jean De Dieu, le TIPI, Nouvelle Horizon, ACADEL et le DAVEQUE (orientation professionnelle) ont prescrits chacune une (1) orientation.

Prescripteurs	Nbre
ADDAP 13	8
ADJ	4
CHRS ANEF MO	18
CADA	1
AAJT	8
GEPIJ	1
ADN	3
Mission Locale	7
CHRS ARS MO	6
MDS	4
Autres	17

**Tableau : Prescripteurs des orientations en 2020**

#### IV- Les trajectoires résidentielles à l'entrée des personnes présentes en 2020 :

Les trajectoires personnes accueillies en 202 ne diffèrent pas de celles des années précédentes. A savoir le domicile familial/chez un tiers et l'urgence (hébergement, autres, ...). Il y a eu l'exception d'une personne venant d'une résidence sociale suite à la perte de revenu/travail.

Squat	Rue	Urgence	Domicile familial/chez des tiers	Domicile personnel ou conjugal	Dispositif d'urgence	CHRS	Résidence sociale ou FJT	Autre	TOTAL
5	7	26	33	2	0	0	1	3	77

#### Parcours résidentiel à l'entrée 2020

- **La famille (première institution) ou chez un tiers :**

La faillite -ou la malveillance- de la première institution qu'est la famille est la principale cause de la demande d'hébergement des ménages. Trente-deux (32) personnes ont habité chez un tiers ou en famille avant de se retrouver en urgence d'être hébergé par le dispositif. Le tiers pouvant être un (e) ami (e, un(e) conjoint(e) ou un voisin qui est lui-même dans une certaine précarité de logement.

- **La rue et l'urgence sociale :**

Vingt-sept (27) personnes accueillies ont eu une trajectoire dans l'urgence sociale (squat, hébergement d'urgence, ...). En plus de ce nombre, il faut noter la grande majorité des ménages a été confronté de près ou de loin aux dispositifs d'urgence en général (santé et autres types de services et d'accompagnement).

- **Les autres institutions : MECS et CADA**

Deux (2) personnes ont été orientées par les MECS et une (1) d'un CADA. Les orientations via CHRS sont exceptionnelles et présentent un très faible taux d'orientation (2 personnes). Une (1) personne a été orientée via une résidence sociale et une (1) autre d'un FJT.

Ces concernées personnes sont sorties de leur hébergement suite à une mobilité géographique, à un placement d'enfants (pour une mère qui était accueillie dans un accueil mère-enfant) et d'une perte d'emploi pour une autre personne n'étant plus en capacité de s'acquitter de son loyer en FJT.

L'Accueil Blancarde a accueilli deux (2) sortants de CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) et une (1) de MECS (Maison d'Enfants à Caractère Sociale).

- **Les ressources des personnes à l'entrée :**

L'insuffisance ou le manque de revenu est un indicateur majeur pour les personnes en manque d'hébergement/logement.

Sur soixante-dix-sept (77) personnes hébergées trente (30) n'avaient aucune ressource. Quinze personnes avaient un revenu (salaire) d'activité déclarée, quinze (15) autres avaient des revenus issus de l'entrée en formation ou de l'aide à demandeur d'asile. Sept (7) personnes au chômage bénéficiant de l'allocation Pôle Emploi, quatre(4) la Garantie Jeune et six (6) personnes percevaient le RSA.

Allocataire Pôle Emploi	Allocataire du RSA	Revenus d'activité déclarée	AAH	Garantie Jeune	Autres	Sans	<b>Total ressources</b>
7	6	15	0	4	15	30	<b>77</b>

## V- Accueil et accompagnement vers l'accès au logement autonome adapté :

### 1-L'orientation via le SIAO

Durant l'année 2020, l'Accueil BLANCARDE a reçu soixante-dix (70) demandes d'orientation. Le SIAO a orienté soixante-sept (67) ménages et trois (3) personnes ont été reçues en admission directe.

A rappeler que les orientations vers une place d'hébergement se font exclusivement par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation SIAO. Les établissements peuvent exceptionnellement procéder à l'admission directe en cas de vacances prolongées d'une place. Ce qui a été le cas en 2020 pour deux (2) places femmes vacantes depuis novembre 2019.

L'orientation du ménage vers les établissements se fait via le site SI SIAO. En effet, suite à une refonte le logiciel a été amélioré pour une meilleure lisibilité et une performance. L'accès au site se fait désormais par le SI SIAO. Le site SIAO étant obsolète. L'évolution a demandé une mise à niveau des professionnels utilisant l'outil.

### 2-Les entretiens de diagnostic social

- **L'entretien de co-validation :**

Le rendez-vous est pris directement avec le ménage (le plus tôt possible) dès réception de la demande d'orientation via le site SI SIAO (en plus d'un mail d'information).

Soixante-dix (70) entretiens de co-validation ont été réalisés avec vingt-un (21) refus et quarante-huit (46) admissions dans l'année.

- ***Les refus :***

Les refus sont exprimés soit par la personne (non adapté au besoin) soit par l'établissement (non conforme au projet d'établissement). Il y a eu vingt-un (21) refus de cinq (5) femmes et seize (16) hommes.

- ***Les admissions :***

A la fin de l'année dernière (31 décembre 2019), trente une (31) personnes étaient présentes dans le centre. En 2020, il y eu quarante-six (46) admissions avec dix-huit (18) femmes) et vingt-huit (28) hommes.

Deux (2) chiens et un (1) chat ont été accueillis en 2020 avec leur compagnon. Les trois (3) personnes concernées étaient des jeunes femmes.

- ***Les entretiens réguliers d'évaluation sociale :***

Fortement impacté par le respect des mesures sanitaires les entretiens de fin de contrat de séjour ont été privilégiés. Il a été établi un planning quotidien d'un entretien par jours par professionnel. Pour le public une rencontre mensuel afin de limiter les contacts au minimum.

Nonobstant mille-cent-huit (1108) entretiens ont été réalisés dans l'année. La priorité a été donné aux entretiens téléphoniques quand les présentes physiques n'étaient pas possibles.

A chaque entretien de diagnostic social individuel un contrat d'objectifs est élaboré avec le ménage. Ce contrat, d'une durée bien précise (d'un 1 mois en général) permet à la personne d'enclencher un certain nombre de démarches administratives et ou professionnel.

Ces entretiens d'évaluation sociale sont une photographie instantanée de situation de la personne. Ils avec la personne l'écart entre la situation présente et celle souhaitée.

### 3. L'animation d'une plateforme partenariale :

Les personnes accueillies dans l'établissement ont un suivi social extérieur. Le référent social est garant de l'accompagnement global de la personne.

Le SIAO demeure le partenaire primordial en plus des prescripteurs (ADDAP13, AAJT, CHRS ARS et NAEF, GEPIJ, ...), bailleurs sociaux (SOLIHA) et organismes de formation d'emploi et de la santé. Dans le cadre de l'accès à la culture la convention avec Culture du cœur 13 a été activée.

Cependant, du fait de la crise sanitaire les rencontres ont été réduites voire annulées dans certains cas. Il n'y a eu que trois (3) rencontres physiques, deux (2) sur site et une (1) chez le partenaire. Les appels téléphoniques (référénts sociaux) et conférence Visio (commissions et formations SIAO) ont pris de l'ampleur et permis de garder le contact entre professionnels.

Les ateliers avec participation d'intervenants extérieurs ont été reportés ou annulés.

Le partenariat avec EMMAÛS CONNECT a été d'une importance capitale. Du fait du confinement l'accès à Internet est devenu capital pour ces personnes vivant dans la solitude de 9m<sup>2</sup>. Pour ceux en formation les cours étant dispensés par visioconférence. L'outil informatique devient indispensable. La pratique des réseaux virtuels constituant un lien social pour les jeunes. Ce partenariat a permis de fournir à 10 personnes du matériels (téléphones portable) et des forfaits d'appels et de connexion Internet.

<b>Structures partenaires</b>	<b>Rencontres sur site</b>	<b>Rencontre chez le partenaire</b>
MO CHRS ANEF	1	1
ADN	1	-
Emmaüs Connect	-	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

**Tableau des rencontres avec les partenaires 2020**

#### 4- La participation à la vie du centre :

##### ➤ *Les réunions d'hébergés :*

Trois (3) réunions mensuelles ont été tenues durant l'année 2020. L'épidémie de la covid 19 avec ses mesures sanitaires ont restreint voire interdit toute réunion de plus de 6 personnes.

Les affiches et les différents messages téléphones ont permis de maintenir un niveau d'information assez satisfaisant. Aussi, depuis celle du mois de mars il n'y a pas eu de réunions d'hébergés.

L'ordre du jour de ces réunions porte sur :

- Les conditions de vie et d'accueil
- Les règles de fonctionnement de l'établissement
- L'élection des représentants des personnes accueillies
- Les comptes rendus des rencontres du CVS de l'ARS

Cette année avec les différents départs, il y a eu deux élections de représentants des hébergés.

Pour rappel ce sont ces élus au nombre de trois (3) personnes qui participent au conseil de vie social de l'ARS. Les réunions du CVS transversal sont initiées par le bureau (CA, Direction Générale, représentants de tous les services et établissements) et se tiennent au Siège de l'ARS.

➤ ***La participation financière :***

Caution de 30€ est demandée à l'admission, avec une mise à disposition de kits (hôtelier et cuisine).

Une indemnité d'occupation est mensuellement exigée à hauteur de 10€. Le taux de règlement de cette participation financière est légèrement en baisse. Certains hébergés sans ressources financières ont des difficultés de paiement.

➤ ***La journée d'assainissement des parties communes :***

Une journée de grand ménage des parties communes suivi d'un repas collectif a été organisée en février 2020.

L'objectif étant une sensibilité du public sur l'hygiène de l'habitat. Tous les ménages présents y ont participé.

## **VI- les ateliers thématiques :**

Deux types d'atelier, collectif et individuel, sont mis en œuvre à l'Accueil BLANCARDE. L'atelier collectif a été fortement impacté par les mesures liées à la COVID 19. Cette forme d'atelier permet d'informer plusieurs personnes en même temps avec des interactions intéressantes avec et entre les participants. L'atelier individuel permet avec précision d'aller au plus près des besoins de la personne.

### **1-Les ateliers collectifs :**

- ***Logement :***

Il y a eu trois (3) ateliers logement. Avec une moyenne de quatre (4) ménages par atelier du fait de la jauge de six (6) personnes maximum/mesures sanitaires. Ils ont concerné au total douze (12) personnes. Les séances ont été animées (PowerPoint) par les travailleurs sociaux de l'Accueil BLANCARDE dans la grande salle à manger.

Le thème des ateliers est lié à la connaissance des différents dispositifs (AHI : accès à l'hébergement) et logement (demande de logement social, bail, ...).

- ***Théâtre :***

Cet atelier d'expression à travers le théâtre a lieu une fois par mois. Trois (3) séances de janvier à mars 2020 ont été tenues. En effectif cumulé vingt-une (21) personnes ont participé à ces ateliers.

Le thème des ateliers porte sur l'assurance et l'estime de soi, la maîtrise gestuelle et de parole en plus d'une cohésion de groupe. L'activité sera freinée par le confinement et ne reprendra pas durant le reste de l'année.

- ***Les sorties culturelles :***

Les sorties étant assurées par les référents sociaux dont la majorité était en télétravail en plus de la fermeture des lieux de spectacles (crise sanitaire) aucune sortie culturelle n'a été effectué malgré l'activation de la convention avec culture du Coeur13.

Ce partenariat a permis de faciliter la projection plein air de films. Deux (2) séances ont été réalisées en juillet avec deux films prêtés par culture du Coeur13.

Culture du Coeur13 a aussi offerts une 12 chèques culture aux résidents pour l'achat de livres.

- ***L'atelier cuisine :***

Trois (3) ateliers ont été réalisés en 2020. Douze (12) personnes ont participé à ces ateliers qui ont bénéficié à trente (30) résidents présents au moment de partager le repas.

Le principe de l'atelier reste toujours avec les produits alimentaires de la Banque alimentaire. Les ateliers cuisine sont animés par les travailleurs sociaux de l'Accueil BLANCARDE.

- ***L'atelier jardin :***

Suite à la mise à disposition de l'espace à l'arrière du bâtiment par la SNCF, un paysagiste a été sollicité pour débroussailler afin d'en faciliter l'accès.

Les personnes accompagnées par le SAME et celles de l'Accueil BLANCARDE ont mis en place sur cet espace un potager partagé en plus de l'atelier de confection de meubles de jardin.

De mars à novembre l'activité a permis de produire des légumes et confectionner un salon jardin en palettes en plus d'un barbecue fait avec une ancienne barrique.

En termes de participations le nombre est aléatoire car tous les résidents de l'Accueil BLANCARDE ont participé (à degré moindre pour certains) au jardin. Pour ce qui est du SAME douze (12) jeunes ont participé à ces activités.

L'engouement autour du jardin a été une forme de thérapie pour les résidents du centre pendant la période du confinement. C'était la seule activité à laquelle ils avaient accès. (cf. Jardin du confinement en annexe)

## 2-Les ateliers individuels :

Ce sont les entretiens entre personne accueillie et travailleur social de l'Accueil BLANCARDE. Malgré plus de 1100 entretiens individuels planifiés, l'impact de la COVID 19 a beaucoup pesé.

Le thème de l'atelier est essentiellement axé sur l'activation des droits et adapté au niveau du dossier logements de la personne.

Ateliers		Périodicité	Nb de séances réalisées	Participants	Partenaires
Logement	Individuel	Quotidienne	200	77	Travailleurs sociaux Accueil BLANCARDE
	Collectif	Trimestrielle	1	4	SOLIHA (pas venu)
Expression, théâtre		Mensuelle	2	15	Intervenant extérieur
Jardin	Hébergés Blancarde	Pendant 8 mois de mars à octobre		77	Travailleurs sociaux SAME, Accueil BLANCARDE
	Collectif	Occasionnelle	3	33	
Culturel (projection film plein air)		Occasionnelle	2	27	Culture du Coeur13

**Tableau des ateliers réalisés en 2020**

## VII- L'aide alimentaire aux personnes accueillies sans revenus

Trente (30) personnes au moment de leur admission n'avaient aucune ressource. Ce qui implique des difficultés entre autres de se nourrir, se vêtir, ou de satisfaire d'autres besoins.

La convention de l'ARS avec le Banque Alimentaire des Bouches du Rhône permet de venir en aide à ce public à travers la distribution de colis alimentaire deux (2) fois par mois.

En 2020, ce sont plus de 8 tonnes (soit 8605.66kg contre 6 tonnes en 2019) de produits alimentaires qui ont été distribués. En effectif cumulé 1 320 passages ou colis alimentaire ont été repartis aux personnes dans le besoin au cours de l'année dans les 4 établissements de l'ARS bénéficiaires de cet appui.

<b>Nombre de kg de produits alimentaires distribués</b>	<b>Nombre Foyers inscrits (cumul 4 établissements 60x2x22)</b>	<b>Nombre de passages inscrites à l'Accueil BLANCARDE en 2020 (cumul)</b>	<b>Nombre de distribution sur l'année</b>
<b>8305,66</b>	<b>1 140</b>	<b>1 320</b>	<b>22</b>

**Tableau récapitulatif de distribution de colis alimentaire en 2020**

### ➤ *La collecte nationale des Banques Alimentaires :*

Malgré le contexte de la crise sanitaire ces journées de collecte ont eu lieu le dernier week-end de novembre. Elles ont fait appel comme les autres années la générosité du grand public. Des bénévoles sont sollicités pour assurer cette collecte et l'acheminement des produits alimentaires vers le site de la Banque Alimentaire.

La collecte nationale 2020 a eu lieu le vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre. L'ARS y a participé avec les personnes accompagnées et les salariés au Carrefour Avenue Robert Schuman dans le 2<sup>e</sup> arrondissement.

Les participants (avec la présence remarquée du Directeur Général) à cette collecte ont été affectés aux différentes tâches de distribution des sacs plastiques et de récolte des produits alimentaires (conserves, café, sucre, farine, huile, produits d'hygiène...) offerts par les clients. Il y a eu trois-cent-cinquante (350) tonnes de produits collectées, en légère hausse comparativement à l'année 2019 ou il y a trois-cent-dix (310) tonnes.

Au CARREFOUR SCHUMAN où était basée l'équipe de l'ARS mille-six-cent-vingt-neuf (1629) tonnes ont été collectées.

Ce qui représente d'après l'équipe de collecte de la Banque Alimentaire des BRD à une hausse de 13 à 15% pour l'ensemble des magasins.

## VIII- Les destinations à la sortie

### 1- L'accompagnement vers l'accès au logement autonome

La mission essentielle de l'Accueil BLANCARDE est d'offrir en urgence un hébergement aux personnes afin de faire aboutir avec elles leur projet de logement pérenne. L'expertise sociale (diagnostic régulier et pertinent) des professionnels de l'Accueil BLANCARDE permet avec le suivi extérieur l'activation des droits des ménages. La rapidité de la sortie du ménage vers le logement adapté est dépendante de l'implication de ce dernier et de son respect des engagements du contrat d'objectifs.

Certaines démarches sont prioritaires dès le premier d'accueil :

#### ➤ ***La demande de logement social :***

Dans les deux mois après son admission la personne doit être en capacité de faire une demande de logement via le numéro unique départemental.

Cette demande une fois effectuée facilite le positionnement de lu ménage sur les offres de logements sociaux. Les déclarations d'impôts des deux dernières années (N-1, N-2) sont également à faire afin de situer le niveau de revenu de la personne dans le calcul du taux d'effort (reste à vivre).

Sur les 77 personnes accueillies en 2020, seules sept (7) personnes n'ont pu faire de demande de logement suite aux difficultés administratives.

#### ➤ ***Les positionnements sur les offres de logement via SIAO et bailleurs sociaux :***

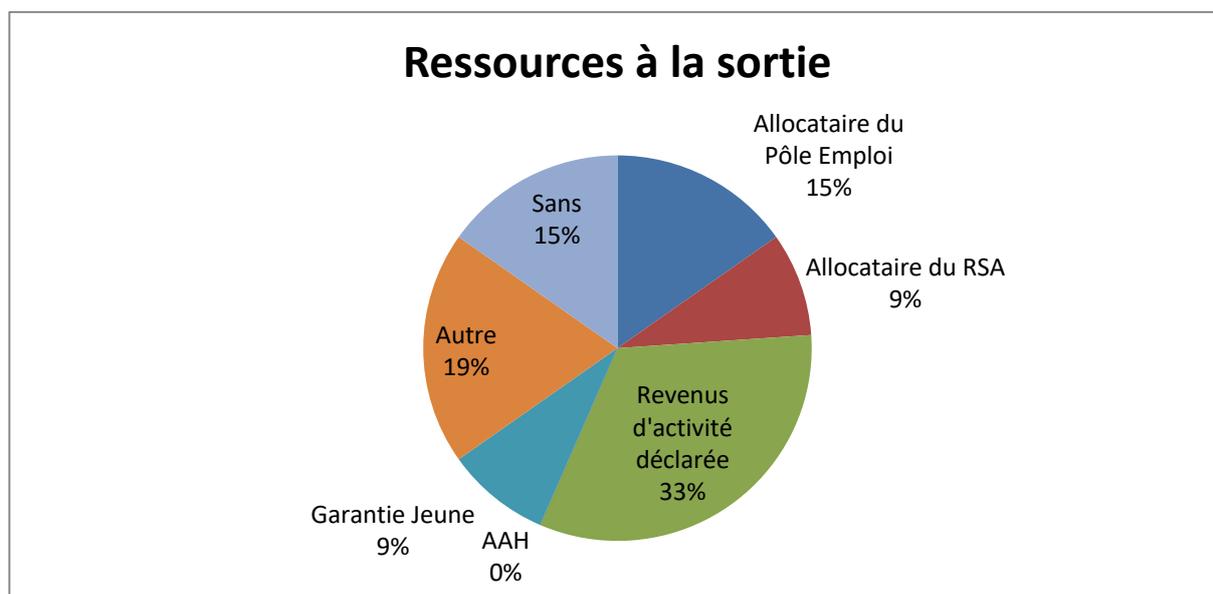
Les offres de logements sont faites via le SI SIAO (espace partenaires) ou directement par le bailleur. Dès réception, elles sont affichées et l'information est donnée aux personnes susceptibles d'être éligibles.

Du fait de la crise sanitaire et de l'impossibilité de visite des logements. Quatre (4) personnes ont pu accéder au logement grâce aux offres.

## 2- Les ressources à la sortie :

Pour se positionner sur une offre de logement il faut avoir un revenu d'activité déclarée. Les 3 dernières fiches de paie sont demandées. Les personnes à faible ou sans revenu, sont orientées exclusivement vers un CHRS.

Parmi les 46 personnes sorties en 2020, 33% soit 15 personnes ont un revenu (salaire) d'activités déclarées, 19% soit 9 personnes ont une allocation de formation, 15% soit 7 personnes ont une allocation Pôle Emploi, 4 personnes ont le RSA et 7 personnes sont sorties sans revenu.



**Ressources à la sortie 2020**

## 3- Les destinations à la sortie :

Le retour en famille (13) et l'accès à un logement autonome (15 personnes) sont les principales destinations des personnes de sortie cette année. Certaines personnes mettent fin unilatéralement à leur séjour (départ inopiné) avec une destination inconnue. Neuf (9) personnes sont concernées par cette situation.

Dans l'ensemble malgré la crise sanitaire les objectifs de sortie sont atteints.

### ➤ *Retour en famille ou chez un tiers :*

Il a concerné treize (13) personnes. Ces personnes dont les relations familiales se sont améliorées rendant un retour en famille possible étaient au nombre de huit (8), une (1) jeune femme exclue de l'établissement suite à des violences extrêmes a pu rentrer chez sa sœur.

### ➤ *Vers un autre type d'hébergement :*

Il y a eu sept (7) personnes dont trois (3) orientations en CHRS insertion (hébergement avec accompagnement éducatif), deux (2) en hébergement d'urgence pour femmes et enfant et deux (2) en hébergement d'urgence.

➤ **Vers un logement :**

Quinze (15) personnes ont accédé à un logement autonome adapté à leur situation.

Trois (3) personnes sont sorties vers un logement ordinaire privé. Deux (2) en logement social

Vers un autre hébergement	Logement ordinaire privé	Logement ordinaire social	Dont avec un accompagnement social	Résidence sociale dont Résidence	Maison Relais	FJT	Logement Temporaire (dont ALT et Sous location)	CHRS	Vers une résidence pour personnes âgées	Départ inopiné	Hospitalisation	Divers	Retour en famille ou chez un tiers	
4	3	2	2	6	0	1	1	3	0	9	0	3	12	46

ordinaire. Quatre (4) ménages ont été en logement social dont deux (2) avec accompagnement et six (6) sortis en résidences sociales.

**Divers** : deux (2) personnes exclues de l'établissement n'ont pu communiquer leur destination. Une (1) personne est sortie vers un Foyer Jeunes Travailleurs.

**Les destinations à la sortie 2020**

**IX. Le renforcement de capacités des professionnels**

1-Les ressources humaines :

L'année 2020 aura connu des mouvements (départ/arrivée) au sein de l'équipe de salariés :

**Surveillants de nuits** : départ d'un surveillant de nuits et un autre en arrêt maladie. Le départ a été remplacé lors d'un recrutement et un CDD de remplacement a été fait pour compenser l'arrêt maladie.

**Travailleurs sociaux** : les deux départs de l'assistante de service social et de la CESF ont été remplacé par deux assistantes sociales.

2-Les formations :

➤ **Le logiciel PROGDIS :**

PROGDIS est depuis plusieurs années l'outil principal de collecte et stockage de données (dossier individuel) des personnes accompagnées par l'ARS.

Les deux (2) nouveaux travailleurs sociaux ont bénéficié d'une formation en interne avec la secrétaire et le coordinateur.

Il faut noter la volonté de la direction de rendre plus performant PROGDIS qui dans sa version 2.0 devient AGILES.

➤ **SST :**

Sur deux jours (10 et 24 09 2020) la formation de recyclage de Sauveteur Secouriste de Travail SST a été suivie par deux (2) salariés (un surveillant de nuits et le coordinateur).

L'objectif de cette formation pour le personnel est d'être capable de participer à la prévention dans l'entreprise, d'aider à la conception ou à la mise à jour du document unique et de connaître les gestes élémentaires de secours.

➤ **SI SIAO :**

Cinq participations aux ateliers de formation du SIAO. Deux travailleurs sociaux ont assisté à la formation sur le thème « *De l'hébergement au logement : Quels dispositifs et quelles réponses dans les Bouches-du-Rhône* »

Une inscription pour les *présentations de la refonte du SI SIAO* et deux participations aux *commissions réfugiés*.

### 3-Les séances d'analyse de la pratique :

Quatre séances (dont une en Visio) d'analyse de la pratique ont été animées par un intervenant extérieur. Il n'y a pas de thème prédéfini mais d'analyser nos pratiques professionnelles à travers des cas et expérience concrets.

Il faut noter que ces séances sont obligatoires pour l'ensemble des professionnels. L'ensemble des salariés ont assisté à au moins une séance.

## X- Conclusion :

Malgré les restrictions liées à la pandémie COVID 19, le centre d'accueil d'urgence et de stabilisation ARS Accueil BLANCARDE a atteint des objectifs très appréciables. Il a continué à recevoir du public (dans le respect des mesures sanitaires) et à œuvrer avec les partenaires pour les orientations à la sortie toute l'année.

C'est le lieu de féliciter l'ensemble des salariés qui ont travaillé pendant cette période particulière.

En effet, sur les 33 places disponibles, l'Accueil BLANCARDE a hébergé soixante-dix-sept (77) personnes. Au 31 décembre 2020 il y a eu 10 811 journées réalisées pour un théorique de 11 684. Soit une durée moyenne de séjour de 5 mois. En termes de taux d'occupation l'Accueil BLANCARDE est à 92.28% sur l'année.

Ces chiffres sont à nuancer. En effet, il y a eu 15 sorties entre janvier et la période du confinement en mars/avril. Ce qui fait par exemple un temps de séjour de moins d'un mois (16 jours) pour une période accueillie depuis 2018 et sortie au 16 janvier 2020. De mai à juillet il y a eu peu de sortie (5) avant une reprise des orientations plus soutenue d'octobre à décembre.

Dans le cadre de la sortie vers un logement autonome et adapté, sur les 46 sorties, 15 personnes ont signé un bail de location. Ce qui est exceptionnel car l'année dernière la majorité des sorties étaient vers des structures d'hébergement. Seules neuf (9) personnes ont été orientées vers un CHRS

Avec sa particularité de pouvoir accueillir le plus tôt possible (72h après l'orientation par le SIAO) la personne avec son animal de compagnie, l'Accueil BLANCARDE s'impose dans le dispositif AHI à Marseille par son projet d'établissement pertinent. Sa pérennité dépend de sa capacité à maintenir ce niveau de performance et à innover.

## Annexe

### A- La vie à l'Accueil BLANCARDE et la pandémie COVID 19 : le jardin du confinement

Apparu en 2019 la maladie à coronavirus SARS Cov2 L dénommée COVID-19 est une maladie infectieuse. L'année 2020 a vu son arrivée en France (peut-être avant) en même temps que les premières hospitalisations et les obligations de respect des mesures sanitaires stricts afin d'éviter sa propagation.

Le virus qui entraîne la COVID-19 se transmet principalement par des gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, ou lors d'une expiration. Ce qui empêche tout rapprochement, tout contact avec une autre personne.

Cet état de fait a bien été compris par tous les résidents ainsi que les salariés. Tous restaient dans leur chambre et évitaient les rencontres dans les parties communes.

Aider en cela par des professionnels présents durant cette période de crise sanitaire.

#### **Interdiction et enfermement : le jardin du confinement :**

L'espace arrière du site de l'établissement était un vaste champ en jachère depuis plusieurs années. Un accord entre la direction générale de l'ARS et le propriétaire (SNCF) a permis la jouissance de cet espace. Le concours de circonstance confinement lié au COVID 19- arrêt des activités- interdiction de sortie- les personnes sont restées sur leur lieu d'hébergement vivant dans 9m<sup>2</sup> tournant en rond.

De là naît l'idée d'aménager l'espace jardin et créer un potager : le jardin du confinement.

Des sensibilisations sont faites auprès du public sur le rôle et l'impact de l'homme sur l'environnement (participation aux 48h de l'agriculture urbaine) sur la qualité de la nourriture (méfaits des pesticides et engrais chimiques).

Neuropsychiatre et auteur de nombreux ouvrages, dont le dernier en date *Des âmes et des saisons* vient de paraître (Janvier 2021) aux éditions Odile Jacob, Boris CYRULNIK explique, que dans un monde bouleversé par la pandémie, l'humanité n'a d'autre choix, pour survivre, que de "se recaler sur la nature".

#### **Public fragilisé :**

Monsieur S. : réfugié, 21 ans, ressources : allocation de formation.

Suite à une altercation dans la cuisine (collective) avec un autre résident s'est défendu avec un couteau. En entretien avec le coordinateur de l'établissement il a exprimé son mal être : « *je ne supporte plus les gens ici. Je n'en peux plus de rester dans la chambre et ne pas pouvoir en sortir. Si ce Monsieur (avec qui il a eu l'altercation) me regarde d'un œil mauvais je vais le tuer* ».

Monsieur S. accède à la proposition de participer aux ateliers jardins. Il devient calme et agréable. Il est fier de transmettre sa connaissance du maraichage. « *Je travaillais la terre avec mon père* »

Il s'occupe de planter tous les plants de tomate et est fréquent dans le jardin.

Monsieur S trouve une place et est apaisé. Il discute beaucoup et aime à parler de son parcours et de ses projets de départ.

La nature fait du bien à Monsieur S.

Monsieur S. est un des résidents qui a reçu des recharges téléphone dans le cadre du partenariat avec *Emmaüs Connect*.

En mai avec la reprise dans pratiquement tous les secteurs d'activités Monsieur S. retrouve le monde « extérieur » et sa formation. Tout ne se passe bien.

Monsieur S. tombe dans une forme de dépression. Il devient irascible et ne supporte l'autre. Il a des histoires de voisinage avec les autres résidents que les professionnels essayent de contenir. Suite à un incident dans la laverie, il s'attaque violemment à un résident et casse la fenêtre vitrée du bureau des professionnels. La police intervint et le maintient en garde à vue. Il sera par finir exclu de l'établissement.

### ***Analyse de situation :***

Depuis plusieurs années nous accompagnons un public fragilisé par le parcours migratoire. Parcours lui-même né de leur volonté d'avoir une vie meilleure. Fuyant les conditions humaines de leur pays (conséquences du dérèglement climatique et des conflits armés), ils portent en eux les stigmates du parcours migratoire.

Lors d'une formation sur le droit des migrants, l'intervenant un clinicien d'OSIRIS, nous a alerté sur les dégâts post parcours migratoire. En effet, la route de de l'exil peut provoquer chez certains migrants des traumatismes et entraîner des dépressions. Des symptômes qui ne s'arrangent pas toujours dans le pays d'arrivée. C'est un sujet dont on ne parle que très rarement voire jamais : les souffrances psychologiques que connaissent les migrants sur la route de l'exil mais aussi une fois arrivés à destination. Pourtant, les traumatismes sont nombreux et souvent très lourds : maux de tête, terreurs nocturnes, perte de repères spatiaux-temporels, cauchemars, dépression, crise d'angoisse, idées suicidaires...

Monsieur S. a décompensé dès la sortie du confinement à travers des actes de violence et des idées de crime longtemps contenu.

Après ce passage à l'acte, protéger *Monsieur S.* de sa violence devenait impératif afin de protéger les autres. Son hébergement ne pouvant se poursuivre *Monsieur S.* fut exclu de l'établissement.

### ***Conclusion :***

L'espace jardin était devenu un deuxième « salon » pour plusieurs hébergés. Ils s'y sentaient bien. Avec la nature on se sent plus unifié, plus serein, revitalisé ! En restaurant notre écologie intérieure, c'est un nouvel équilibre qui se fait jour peu à peu. On retrouve confiance et estime de soi.

Il aurait presque été souhaitable que la période de confinement s'éternise et que Monsieur S. continue sa « thérapie » de continuer à s'occuper du jardin.

Produire soi-même ses légumes mais ensemble a redéfini les rapports entre résidents et avec les salariés. Quelques groupes bienveillants se sont formés et nous avons perçu moins d'agressivité dans les rapports quotidiens. Il n'y a eu pendant cette période aucun incident majeur dans l'établissement.

## **B- Quelques parcours de résidents**

### **1- De la rue à l'accès à un logement autonome :**

#### **Situation de Madame B : à la rue avec un chien**

Âgée de 28 ans, à la rue avec un chien depuis 5 mois, sans emploi, bénéficiaire du RSA, parcours de soins liés à une addiction, Madame B a intégré l'ARS Accueil BLANCARDE en novembre 201. Orientée par un CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) Mme B bénéficie de l'accompagnement social d'un éducateur du CAARUD.

Madame B nous a fait part de son parcours résidentiel (camping sauvage, squats...) très instable depuis son départ du domicile familial lorsqu'elle était encore adolescente. Elle évoque son parcours de rue accompagnée de son fidèle compagnon de vie, son chien, dont elle ne peut se séparer. Elle se nourrit avec les produits de la manche, seule activité lui procurant de maigres ressources en plus du RSA dont elle bénéficie.

Dès le premier diagnostic social (co-validation), Mme B., nous a fait part de son passif de toxicomane. Elle a un suivi régulier au CSAPA depuis quelques années et dispose d'un traitement médicamenteux.

Au vu de ce contexte, il nous a semblé important de respecter la temporalité de Madame dans sa phase de stabilisation dans la structure avant d'entreprendre différentes démarches avec elle et ne pas la mettre en situation d'échec.

La période de stabilisation à l'Accueil BLANCARDE a permis à Madame B d'activer ses droits d'accès à la formation professionnelle (inscription pôle emploi) et au logement (demande logement social, dossier DALO, offres en IML, maison relais).

Bien consciente qu'il serait difficile de prétendre à un logement autonome avec comme seul revenus le RSA, Mme B a intégré un chantier d'insertion en CDD en juillet 2020.

Malgré ses craintes et appréhension (difficultés de se tenir dans un cadre professionnel, absentéisme, ...), elle s'est montrée déterminée.

A noter la présence effective du référent social qui a toujours été réactif dans l'accompagnement de Mme B avec toutes les avancées à travers l'insertion sociale par le logement, Mme B reste toujours fragile.

Après plus d'un an d'occupation dans la structure, Mme B a été retenue sur une offre. Une sortie de l'établissement est possible en janvier 2021.

## **2- La famille, la rue, l'urgence... et l'accès au logement autonome :**

### **Situation de Madame Be :**

À 21 ans suite à conflit familial Mme B se retrouve à la rue sans hébergement. Orientée à l'Accueil BLANCARDE par une MDS en avril 2020 durant le 1<sup>er</sup> confinement, Mme Be est salariée en apprentissage.

### ***Vivre dans la voiture avant d'accéder à la résidence sociale :***

#### **Sans hébergement stable durant le premier confinement sanitaire**

Mme Be à son admission était en contrat de professionnalisation dans la grande distribution. Elle avait déjà activé des démarches de recherche de logement (avec numéro unique département et la garantie VISALE). Mme Be nous a montré une certaine autonomie dans les démarches administratives. « *Elle était en règle au niveau de ses documents administratifs* ».

Sans solution d'hébergement pendant un bon moment Mme Be s'est retrouvée dormir dans sa voiture sur différents parkings. Pour elle une admission dans un centre d'hébergement est une aubaine qu'elle saisira.

Le temps de séjour à l'Accueil BLANCARDE (6 mois) aura permis à Mme Be de consolider son projet de vie. Une demande DALO a été faite et plusieurs dossiers de candidature vers des résidences sociales réalisées et ses demandes d'orientation au niveau SIAO actualisées.

### **Vers un logement transitoire adapté à des revenus modestes**

Le projet professionnel de Madame Be a évolué au 2<sup>e</sup> mois de son admission Elle a trouvé un poste en CDI temps partiel dans un fast-food.

Avec un revenu mensuel stable dans la catégorie « travailleurs pauvres » (900 euros environ), Madame Be sera retenue pour intégrer une résidence sociale.

Malgré de faibles ressources avec un accompagnement social assidu un jeune actif a des possibilités d'accéder à un logement adapté à sa situation du moment.

### **3- De la rue à l'estime de soi :**

#### **Situation de Monsieur H. : 29 ans, long temps de vie à la rue, droits aux minima sociaux suspendu, sans projet professionnel**

Âgé de 29 ans Monsieur H. a intégré l'ARS Accueil BLANCARDE en avril 2019, orienté par ACADEL dans le cadre de son action en faveur des allocataires du RSA.

Venant d'un squat Monsieur H. a parcouru résidentiel précaire. Il a été la plupart du temps à la rue et a dormi les 2 dernières années dans un camion.

Monsieur H n'a aucune formation professionnelle et n'a jamais travaillé à part quelques bricoles pour survivre. Il est loin de tout ce qui est administratif. En effet, ayant plus de 26 ans Monsieur H avait droit au RSA mais n'a pas pu y accéder du fait de cette appréhension de tout ce qui est de l'ordre de l'administratif. Rencontrer un professionnel de la CAF était devenu trop compliqué pour lui. Ce qui était pareil pour ses démarches de carte national d'identité.

Monsieur H est un sans domicile fixe, sans perspective d'accès à un logement car sans projet de vie bien défini. Le manque de CNI entravant toute autre démarche administrative le droit commun lui était inaccessible.

C'est ce jeune SDF de presque 30 ans, sans ressources (RSA suspendu) sans emploi ni formation, qui est accueilli à l'Accueil BLANCARDE.

#### ***La stabilisation pour se (ré) mobiliser :***

L'objectif de l'accueil de public isolé, est d'être un lieu ressource permettant et garantissant l'accès aux droits essentiels (logement, santé, emploi, ressources, formation, ...).

C'est une personne fragilisée (psychologiquement) par l'isolement et l'incertitude du quotidien qui est accueillie. Il doit apprendre à se remobiliser dans un réel projet d'insertion sociale par l'accès au logement.

Nos observations des premiers mois de séjour renvient à une personne qui apprend à (ré) vivre dans un espace privé. Nous notons également toutes les difficultés de Monsieur H à s'approprier ce nouveau chez soi (problèmes d'Hygiène).

#### ***Vers une sortie pérenne (?) :***

La participation aux différents ateliers socio-éducatifs en interne et son élection comme représentant des personnes hébergées ont contribué au regain d'estime de soi. Monsieur H fait

des efforts au niveau de son hygiène. Il s'implique davantage dans la vie de la structure. Il s'est remobilisé dans les démarches administratives : il a une CNI. Avec ses droits RSA rétablis Monsieur H a désormais une ressource financière.

La demande de logement social faite (avec positionnement sur des offres) Monsieur H (re) apprend à se projeter dans un projet de vie avec cette absence d'activité professionnelle qui limite l'orientation vers le logement autonome.

Monsieur H est malgré tout retenu sur 3 offres de logement (après plus d'un an de séjour).

L'exclusion suite à un passage à l'acte violent (dégradations et geste affectif non approprié) mettra fin à ce parcours.

L'Accueil BLANCARDE aura permis à Monsieur H non seulement d'acquérir des droits sociaux mais surtout de prendre confiance à soi et à la vie. Il retourna vivre chez un parent.

### **1- De la rue suite à une rupture conjugale à un établissement ACT :**

#### **Situation de Monsieur Mer. : 23 ans, salarié en apprentissage, pathologie chronique**

#### **Se stabiliser après une rupture et l'expérience de la rue :**

Monsieur M s'est retrouvé dans une situation très précaire après sa séparation d'avec la mère de sa fille et le placement de cette dernière en famille d'accueil. Dormant à la rue ou en centre d'hébergement via le 115, M voit son contrat d'insertion en péril faute de logement et d'hébergement pérenne.

Il intègre l'Accueil BLANCARDE le 23 novembre 2019.

#### **Un projet chamboulé par la découverte d'une pathologie sévère et chronique :**

Monsieur M bénéficiant d'un revenu mensuel déclaré enclenche avec les travailleurs sociaux de l'établissements des démarches de recherche de logement adapté. La demande de logement social est faite. Des dossiers de positionnement en résidence et FJT entamées.

Un beau projet d'orientation vers un logement afin de rapprocher sa fille qui est freiné par une pathologie chronique. Il sera diagnostiqué un mois après son admission, suite à un malaise, que Monsieur M est atteint d'un diabète de type 1 ce fut un choc pour lui : découverte de sa pathologie, protocole de soins, impact sur le quotidien. Il arrêtera son activité professionnelle. Ne prenant pas conscience d'une hygiène de vie à adopter en pareil situation Monsieur M fait plusieurs malaises car négligeant le traitement et le contrôle de glycémie.

#### **Une réorientation nécessaire vers une structure plus adaptée :**

L'état de santé de Monsieur M se dégrade à vue d'œil. Est rapidement dégradé suite à cette annonce. Il est quotidiennement secouru par les services de Pompiers au sein de l'établissement. Monsieur M fera plusieurs malaises en pleine rue et ne doit sa survie qu'à la rapidité des secours.

Il n'adhérait pas aux soins et il nous a semblé être dans le déni de sa maladie. Il se met en danger.

Avec la nouvelle donne de la pathologie chronique une orientation vers un dispositif d'appartements de coordination thérapeutique (ACT) est préconisée. Monsieur M a des difficultés à adhérer au projet. Pour lui cette orientation l'amène à accepter sa maladie.

Un travail d'accompagnement avec le référent social, l'Accueil BLANCARDE et M aboutira en janvier 2020 à une admission à La SOUSTO ACT de l'ARS.

<b>Nom</b>	<b>Droits à l'entrée</b>	<b>Droits à la sortie</b>	<b>Sortie vers</b>	<b>Durée de séjour</b>
<b>Mme B.</b>	CAARUD NP RSA	Logement social DALO APL AP	Logement IML (prévision janvier 2021)	13 mois
<b>Mme Be.</b>	MDS AP R	Logement social APL AP	Résidence sociale	6 mois
<b>M. H.</b>	ADJ NP SR	RSA Logement social	Chez tiers	13 mois
<b>M. M.</b>	ANEF AP R	Logement social	ACT	3 mois

AP : activité prof NP : non pro R : Ressources SR : sans ressources